

Note sur un nouvel exemplaire de l'Emys Laharpi, pict. et humb., découvert par M. de La Harpe dans les lignited des environs de Lausanne

Autor(en): **Pietet, F.-J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **6 (1858-1861)**

Heft 43

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE SUR UN NOUVEL EXEMPLAIRE DE L'*EMYS LAHARPI*, PICT. ET HUMB., DÉCOUVERT PAR M. DELAHARPE DANS LES LIGNITES DES ENVIRONS DE LAUSANNE.

Par MM. F.-J. Pictet et A. Humbert.

(Séance du 5 mai 1858.)

M. Ph. Delaharpe a trouvé dans les lignites de Rochette de nouvelles pièces de tortues qui se rapportent à l'*Emys Laharpi*, Pictet et Humbert, et il a bien voulu nous les communiquer. Quoique moins complètes que celles que nous avons décrites, elles permettent d'ajouter quelques faits nouveaux aux caractères que nous avons assignés à cette espèce dans notre première description¹.

Les dimensions de ce nouvel échantillon sont sensiblement les mêmes que celles du premier, sauf quelques différences qui tiennent à la compression. Il a été en effet également déformé par une très-forte pression verticale. Non seulement la carapace est devenue horizontale, mais encore elle est collée contre le plastron d'une manière si complète, qu'on ne voit aucune trace des organes qui étaient contenus entre ces deux appareils osseux, pas même celle de la série des vertèbres dorsales.

Cette compression nous empêche de rien ajouter à ce qui concerne les formes générales. C'est à la même cause que nous attribuons l'élargissement plus grand de la première pièce costale, qui est très-étalée dans le nouvel échantillon et qui, dans le premier, avait au contraire été diminuée par une fracture, ensorte que la terminaison de l'os s'était plus ou moins engagée sous le reste.

Ce nouvel échantillon présente la partie gauche antérieure de la carapace bien distincte jusqu'à la fin de la seconde pièce vertébrale, un fragment plus complet de la continuation de la ligne médiane, et en outre une partie de la seconde pièce costale. Les détails nouveaux que ces débris permettent de constater, sont les suivants :

Le bord antérieur de la carapace y est bien conservé; il forme une très-légère concavité, ensorte que l'extrémité antérieure de la ligne médiane se trouve un peu en retrait de la partie la plus saillante de la première écaille marginale.

L'*écaille nuchale* est plus grande que dans le premier échantillon; elle est large de 20 millimètres et longue de 16. Cette légère différence ne peut évidemment pas avoir une valeur spécifique, d'autant plus que la forme générale est la même. Les différences que présentent les autres écailles marginales et les pièces osseuses correspondantes sont insignifiantes et tiennent surtout aux fractures.

Le bord postérieur de la *première pièce osseuse vertébrale*, que

¹ Matériaux pour la Paléontologie suisse. Monographie des Chéloniens de la molasse, par M. F.-J. Pictet et A. Humbert; p. 25. Pl. IV et V.

nous n'avions pas pu observer sur l'ancien échantillon, paraît avoir été sensiblement convexe en avant; mais nous ne pouvons pas certifier que la seconde pièce soit parfaitement en place et n'ait pas un peu empiété sur la première.

Un fragment allongé, qui vient en continuation des précédents, comprend plusieurs pièces vertébrales et les débris de trois pièces costales; mais il est confus et n'apprend rien de nouveau.

Le plastron a glissé en avant de manière à dépasser la carapace; il fournit un document important dans un épisternal bien conservé, car dans le premier échantillon les bords antérieurs de cet os étaient en partie cachés par la roche et nous n'avions pas pu décrire sa forme. Cet épisternal ressemble beaucoup à ceux que nous avons figurés dans la planche VII (fig. 2 et 3) de notre mémoire et il semble montrer, contrairement à l'opinion que nous avons manifestée alors, que ces derniers doivent être attribués à l'*Emys Laharpi*. On peut cependant constater une légère différence. Ce nouvel échantillon, autant du moins qu'on peut le déduire de la ligne médiane, qui n'est pas très-certaine, semble indiquer que le bord antérieur tronqué du plastron était presque droit, tandis que les pièces précitées l'indiquaient comme faiblement échancré.

On ne trouve que des traces confuses de l'*entosternal*; elles paraissent correspondre à ce qu'indiquaient les pièces de la planche VII et de la planche V.

La seconde pièce importante du plastron est un *hyosternal*, qui correspond très-bien avec celui de l'*Emys Laharpi*, sauf dans quelques détails que nous relèverons plus bas. La suture avec l'entosternal et les épisternaux est mal conservée, mais l'échancrure humérale est intacte et ressemble tout-à-fait à celle de la planche V. On voit sur le bord extérieur les débris de trois pièces marginales semblables à celles de cette figure et un peu mieux conservées.

La ligne de séparation de l'*écaille humérale* et de l'*écaille pectorale* est bien visible. On ne peut toutefois pas juger sur la pièce principale de la distance qui sépare son origine de l'entosternal, mais sur le côté opposé, conservé sur la pièce où existe l'épisternal; on peut l'apprécier à environ 9 millimètres, chiffre qui correspond bien à notre première figure. Cette ligne de séparation a du reste tout-à-fait la même forme; elle est d'abord droite, puis fait une forte inflexion en avant près de l'échancrure humérale, et s'infléchit ensuite en arrière pour passer sur le fond même de cette échancrure. Sur le côté droit (gauche de la figure) on peut observer le départ de cette même ligne qui présente une petite irrégularité en étant plus oblique.

La ligne de séparation de l'*écaille pectorale* et de l'*écaille abdominale* est faiblement arquée en avant, rappelant plutôt celle du côté droit du premier échantillon (gauche de la figure) incomplètement conservée, que celle de la région gauche qui est plus arquée en avant. Nous avons dit, alors, que nous ne pouvions pas donner une mesure exacte des distances qui séparent cette ligne du bord postérieur de l'*hyosternal*, parce que la compression avait fait chevaucher

ces pièces les unes sur les autres. Ces distances sont un peu plus grandes qu'on ne pouvait le supposer par notre figure. Nous trouvons sur cette nouvelle pièce environ 16 millimètres au bord médian, 19 millimètres vers le sommet de la courbure et 7 millimètres au bord interne.

La troisième pièce du plastron qui mérite quelque attention, est un fragment de *xiphisternal*. Cet os qui manquait tout-à-fait à notre premier échantillon, a été transporté vers le bord médian de l'hyosternal et se trouve sur sa face externe. Il est malheureusement très-incomplet, et ne donne qu'une portion du bord externe correspondant à l'endroit où aboutit la ligne de séparation de l'écaille fémorale et de l'écaille anale. Ce bord est faiblement échancré vers l'extrémité de cette impression; en avant d'elle il se courbe en dehors d'une manière assez prononcée; il est droit en arrière. La ligne de séparation des écailles précitées forme un peu en dedans de ce bord une courbure assez prononcée, arrondie en arrière, puis s'infléchissant en avant, elle arrive très-obliquement sur l'échancrure dont nous avons parlé.

Nous avons dû porter notre attention sur les rapports de l'*Emys Laharpi* et de l'*Emys Charpentieri*, et nous nous sommes demandé, si les nouveaux détails que fournissent les pièces que nous venons de décrire pouvaient modifier la comparaison que nous avons faite entre ces deux espèces. Voici le résultat de cette analyse :

Il faudra retrancher des différences que nous avons signalées, celle qui avait été tirée de la distance existant entre la ligne de séparation des écailles pectorales et abdominales et le bord postérieur de l'hyosternal. Il faudra par contre y ajouter la forme de la ligne de séparation des écailles fémorales et anales, qui est très-sinueuse dans l'*Emys Laharpi* et presque droite dans l'*Emys Charpentieri*. Les autres différences subsistent comme nous les avons indiquées.

Nous devons encore ajouter, que si la fig. 1 de notre pl. VII se rapporte bien à l'*Emys Charpentieri*, il y aura un caractère à signaler dans les épisternax qui sont très-différents.

M. Delaharpe nous a communiqué, en outre des pièces dont nous venons de parler, 5 fragments qui appartiennent peut-être à la même espèce, sans que nous puissions en fournir des preuves directes.

Les n^{os} 1 et 2 sont des pièces marginales qui ont été aplaties de droite à gauche, c'est-à-dire en sens inverse de la compression des fragments que nous avons décrits ci-dessus.

Le n^o 1 porte la carène ordinaire des flancs. Il mesure 33 mill. entre cette carène et la suture margino-costale. L'autre face qui était horizontale a 18 millimètres entre la carène et sa suture avec le plastron. La compression empêche de juger sous quel angle ces deux faces se rencontraient; mais ce qui subsiste de la carène semble montrer qu'elle était assez saillante. La longueur de la pièce mesurée d'avant en arrière est de 36 millimètres. Les impressions des écailles y ont leur disposition normale.

Le n° 2 est trop aplati pour présenter aucune trace de carène; il est haut de 45 millimètres et long de 34. Cette pièce est traversée dans son milieu par une impression d'écaille parallèle aux sutures qui l'unissaient aux autres pièces marginales. Cette impression forme dans son milieu un petit angle dirigé en avant, comme cela a lieu chez plusieurs espèces, angle qui correspond probablement à la place qu'occupait la carène.

Les dimensions de ces deux fragments indiquent une espèce chez laquelle les pièces marginales étaient passablement développées tant en dessus qu'en dessous de la carène.

Le n° 3 est composé de deux pièces marginales qui paraissent avoir été situées à gauche, pas loin de l'extrémité postérieure. Leur plus grande largeur, mesurée entre le bord et la suture costale, est de 47 millimètres; la longueur de chacune d'elles est de 30 millim. La distance comprise entre la suture costale et la ligne de séparation des écailles costales et des écailles marginales a son maximum en avant, où elle atteint 13 millimètres. Les lignes de séparation des écailles marginales sont un peu plus près des sutures postérieures que des antérieures. A la face interne les écailles marginales se repliaient jusqu'à la distance de 26 millimètres.

Les n°s 4 et 5 ne fournissent aucun document important.

Nous avons dit que nous n'avions aucun motif direct pour attribuer ces pièces à l'*Emys Laharpi*¹. Nous devons cependant ajouter, que leurs dimensions et leurs formes semblent lui convenir très-bien. Si cette association était justifiée, il faudrait ajouter aux caractères de l'espèce, que les pièces marginales étaient bien développées au dessus d'une carène sensible, et que le bord postérieur de la carapace était plus étalé que l'antérieur.



NOTICE SUR UNE CONCRÉTION TROUVÉE DANS LES REINS D'UN BOEUF.

Par M. J.-B. Schnetzler, à Vevey.

(Séance du 5 mai 1858.)

La concrétion extraite du rein d'un bœuf tué à la boucherie, se présentait sous forme d'une masse tuberculeuse à surface métalloïde d'un gris jaune doré; son poids était de 7 grammes. Sa structure intérieure était feuilletée; autour d'un noyau dur, granuleux, se trouvaient de minces feuilletés arrondis, concentriques, d'un éclat

¹ MM. Pictet et Humbert n'avaient pas été informés du fait que ces cinq derniers fragments ont été trouvés avec les premières pièces, dans le même bloc, les uns à côté des autres, de manière que *sans aucun doute*, toutes les pièces décrites dans cette *Note* ont appartenu au même individu.